



## Le littoral de la Plaine orientale recule d'un mètre chaque année

Les changements climatiques, l'élévation du niveau des océans, l'érosion du littoral... loin des légendes, ces phénomènes sont aujourd'hui une réalité particulièrement surveillée. Il paraît nécessaire d'anticiper les stratégies à venir en matière d'aménagement du territoire. Il s'agit d'un véritable enjeu pour les élus locaux qui disposent de cette compétence car elle réclame de concilier intérêts humains, économiques et environnementaux.

Le bureau de recherches géologiques et minières de Corse s'est livré ces derniers mois à une étude de l'évolution du trait de côte de la plaine orientale. Dans ce rapport, les scientifiques estiment qu'un tiers du littoral, sur une bande de cent kilomètres entre Lupino et Solenzara subit une forte tendance à l'érosion. Depuis 1948, les différentes observations ont révélé un recul d'un mètre par an... Les conclusions de ce rapport rendu public il y a plusieurs semaines ont alimenté aussitôt la polémique et les craintes des socioprofessionnels implantés sur le secteur et celles des fervents défenseurs de l'environnement qui sont montés au créneau.

### Quatre principes directeurs pour gérer la situation

S'il n'était pas en mesure de dissiper les craintes liées au phénomène, le préfet de Haute-Corse s'est livré, hier, à un exercice de pédagogie pour expliquer la réalité de la situation. « Ce sujet va nous préoccuper au cours des années à venir. Je souhaitais l'aborder loin des polémiques. L'étude du BRGM avait pour but d'établir la liste des risques, explique Alain Rousseau. Ce rapport n'avait pas un objectif exhaustif. Il s'agit d'un premier diagnostic qui nous est proposé ». Aux côtés du préfet de Haute-Corse, le directeur adjoint de la DDTM Philippe Livet, délégué au littoral et à la mer, confirme : « Il y a aujourd'hui, à l'échelon national, une prise de conscience de ces phénomènes et une volonté de déployer des stratégies de gestions durables. Il faut préparer l'avenir avec ce travail afin de préserver le trait de côte ». À l'heure actuelle, les experts ne sont pas en mesure d'expliquer



Face à un problème délicat lié à de multiples enjeux tant financiers qu'humains, Alain Rousseau, le préfet de Haute-Corse (au centre), a tenté de faire preuve de pédagogie. (Photos Gérard Baldocchi et archives Corse-Matin)

précisément pourquoi le littoral recule à certains endroits, pourquoi il demeure stable à d'autres ou connaît un phénomène d'accrétion. L'activité humaine n'y est pas étrangère comme l'indique toutefois Yann Balouin, chargé de projet au BRGM : « L'impact est évident. Nous savons que tout ce qui interrompt les transits de sables qu'il s'agisse d'embouchures naturelles non aménagées ou de ports crée des perturbations. » Pour réaliser cette étude, les scientifiques ont effectué des relevés sur cette bande de cent kilomètres qu'ils ont divisée en quatre secteurs, ou cellules sédimentaires qui fonctionnent chacune de manière homogène.

### « Pas de remèdes miracles »

Cette étude élabore également toute une série de préconisations pour limiter à l'avenir l'érosion du littoral de la plaine orientale. « Il existe quatre principes directeurs au sein de la stratégie nationale, poursuit l'expert du BRGM. Les actions possibles sont le recul ou la relocalisation des biens et des services, la non-intervention, l'accompagnement des phénomènes par l'emploi de solutions souples et enfin l'utilisation de techniques de restauration et de renforcement du fonctionnement naturel ».

Alors faudra-t-il à l'avenir préserver la côte de toute activité humaine ? Les professionnels du tourisme et les résidents n'auront-ils d'autres choix que de déménager ? Les réponses ne sont pas aussi réductrices comme l'indique Alain Rousseau : « Il n'y a jamais de solutions miracles en matière d'aménagement du littoral. C'est toujours très compliqué car des enjeux économiques, techniques, humains et sociaux sont à considérer. Les réponses devront être apportées au cas par cas, sur chaque secteur avec de vrais projets structurants. Cela dit, nous pouvons en Corse, aborder cela de manière beaucoup plus sereine que sur le continent où le littoral est davantage urbanisé ».

Le préfet de Haute-Corse a tenu à rappeler qu'en matière d'aménagement du territoire, même si l'État en demeure le garant à travers le contrôle de légalité, la responsabilité incombe aux maires de chaque commune.

Enfin, il faut savoir que le BRGM poursuit ses travaux avec une étude complémentaire ciblée sur le reste du littoral de Haute-Corse attendue pour fin 2014 et des expertises plus poussées relatives au phénomène de submersion marine qui débiteront l'année prochaine.

SANDRA CARLOTTI  
scarlotti@corsematin.com